

CENTRE SPATIAL  
DE TOULOUSE

TOULOUSE, LE 06 JUIL. 1978.

177 CT/GEPAN

18, avenue EDOUARD-BELIN  
31055 TOULOUSE CEDEX

TÉL. : (61) 53.11.12

TELEX : 510672

M. LEBAST Gérard

Monsieur le Président,

Je suis sûr que vous n'ignorez pas l'existence du GEPAN. Il y a, en effet, un peu plus d'une année que ce service officiel a été créé pour l'étude du phénomène OVNI. Le travail qui a été accompli pendant cette période a été volontairement discret mais, soyez-en persuadé, extrêmement efficace. Ainsi, des étapes importantes ont été franchies pour que la recherche puisse être abordée dans de bonnes conditions dans l'avenir.

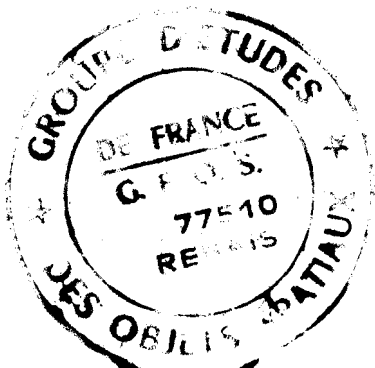
Le moment est maintenant venu, je crois, pour que le GEPAN et les groupements privés cessent de *faire semblant* de s'ignorer.

Cette lettre est donc adressée simultanément à l'ensemble des groupements privés français dont nous avons connaissance pour permettre d'aborder une nouvelle phase de relations.

Le GEPAN est, comme vous le savez, un service officiel du Centre National d'Etudes Spatiales, donc un service public, dont les travaux sont financés par l'Etat, donc par les citoyens français. Dans ces conditions, les méthodes de travail, les objectifs détaillés, la stratégie, etc... de ce groupe ne sont pas forcément les mêmes que ceux des groupements privés s'intéressant au phénomène OVNI.

Néanmoins, il est clair que certains de nos objectifs et des vôtres sont les mêmes, ne serait-ce que notre intérêt commun pour le phénomène. Dans ces conditions, il est souhaitable de confronter nos points de vue.

Le CNES n'envisage cependant ni de fédérer, ni de déléguer des responsabilités, ni de se substituer, ni d'imposer quoi que ce soit aux groupements privés. Il se propose seulement d'apporter sa compétence et les résultats qu'il a acquis pour améliorer la collecte des informations auprès des observateurs, sans obligations en échange.



.../...

Ceci pourrait se traduire par une formation de quelques enquêteurs de chaque groupement, sans aucune contrepartie obligatoire en retour, les relations continuant à être celles de la bonne volonté réciproque simplement.

Un autre aspect nouveau des relations pourrait être la diffusion par le CNES de compte-rendus d'activité périodiques émis par le GEPAN, selon des modalités pratiques à définir.

Ces quelques indications préliminaires vous sont fournies pour vous montrer le climat dans lequel nous entendons nouer des relations un peu plus normales avec les groupements privés.

Dans l'immédiat, il me semble que les relations doivent se concrétiser en trois étapes :

- \* 1ère étape : une réunion au CNES entre les principaux membres du GEPAN et une à trois personnes par groupement, personnes responsables et dûment accréditées pour prendre sur place des décisions et émettre des avis au nom des adhérents ;
- \* 2ème étape : une ou deux sessions de formation complémentaire de quelques enquêteurs de chacun des groupements privés à nos méthodes et à nos techniques (à charge éventuellement pour ceux-ci de former ou de documenter ultérieurement d'autres personnes, le CNES ne pouvant assurer une formation à grande échelle) ;
- \* 3ème étape : établissement progressif de relations routinières informelles mais plus normales.

Je vous propose que la première étape soit abordée au cours d'une réunion au Centre Spatial de TOULOUSE, le mardi 12 septembre 1978, de 9 h 00 à 18 h 00, selon l'ordre du jour suivant :

- Exposé par le CNES de ses intentions
- Exposé des résultats acquis par le GEPAN
- Exposé des méthodes de travail du GEPAN
- Propositions concrètes du CNES
- Discussion libre des propositions avec les participants (avec amélioration éventuelle)
- Conclusions communes et décision des suites à donner.

Le nombre de participants attendus est trop important pour que nous puissions envisager de financer les voyages de ceux-ci. Par contre, le déjeuner du 12 septembre 1978 sera offert par le CNES.

.../...

Nous vous demandons donc, avant le 12 septembre 1978 :

- 1 - de nous retourner rapidement le questionnaire joint après y avoir répondu ;
- 2 - de répondre à cette lettre sous la forme de commentaires voire de propositions concrètes ;
- 3 - de désigner et d'accréditer dès à présent les personnes qui assisteront à la réunion du 12/09/78 (respectez, s'il vous plaît, une limite de trois personnes, quel que soit le nombre des adhérents de votre groupe, car les salles de conférences du CNES sont petites) ;
- 4 - de nous communiquer dès que possible, les noms de ces personnes (un strict filtrage sera fait à l'entrée) ;
- 5 - de ne pas nous poser de questions nécessitant un courrier, car nous ne serons pas en mesure de vous répondre pendant les congés. Toutes vos questions seront examinées le 12 septembre.

Veillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Le Chef du Groupe d'Etudes  
des Phénomènes Aérospatiaux Non-identifiés,

Claude POHER



## AAMT

Association des Amis de Marc Thirouin  
29 rue Berthelot  
26000 VALENCE

## ADEPS

Association pour la Détection et l'Etude des Phénomènes Spatiaux  
7 rue Rostand  
06600 ANTIBES

## ARFA

Station Spaec  
2 avenue Azam  
33600 PESSAC

## GEPA

69 rue de la Tombe Issoire  
75014 PARIS

## GENPI

Groupe d'Etudes Normand des Phénomènes Inconnus  
18 rue Vauquelin  
14000 CAEN

## CERPI

Centre d'Etudes et de Recherches des Phénomènes inexplicables  
16 bis rue St Pallais  
17100 SAINTES

## GERS

2 avenue de Normandie  
06100 NICE

## CNEPE

Centre Normand d'Etudes Psychiques Expérimentales  
29 rue Paul LANGEVIN  
76140 LE PETIT QUEVILLY

## CNRE

Centre National de Recherches  
51 rue Fridjof Nansen  
57100 YUTZ

## CNROVNI

Commission Nationale de Recherches sur les OVNI  
15 rue Letellier  
75015 PARIS

## GREPO

Groupement de Recherches et d'Etudes du Phénomène OVNI  
15 avenue Achille Maureau  
84700 SORGUES

CSERU  
16 quai Charles Ravet  
73000 CHAMBERY

G.R.S. OVNI  
Groupement de Recherches Scientifiques sur les OVNI  
518 rue de Bouvreuils  
Entrée 18 Bien Assis  
03100 MONTLUCON

G.T.R. OVNI  
Groupement Troyen de Recherches sur les OVNI  
2 rue Louis Ulbatch  
10000 TROYES

Groupe VERONICA  
BP 1288  
30015 NIMES

L.D.L.N.  
Lumières dans la nuit  
Les pins  
43000 CHAMBON/LIGNON

S.V.E.P.S.  
Société Varoise d'Etudes des Phénomènes Spatiaux  
6 rue Paulin Guerin  
83100 TOULON

G.E.O.S  
St Denis les Rebaix  
77150 REBAIS

G.E.R.S  
2 avenue de Normandie  
06000 NICE

GRIPHOM  
B P 74  
13368 Marseille Cedex 04

OURANOS  
B P 38  
02110 BOHAIN

C.F.R.U.  
B P 1  
57601 FORBACH

A.C.E.P.A.  
30 rue Pelletier Doisy  
62100 CALAIS

C.E.P.S.  
50 rue THIERS  
62000 BOULOGNE SUR MER

ADEPS-ATLANTIQUE  
Ker Ubrel . bat. AC N°202  
22300 LANNION

G.E.N.P.I.  
18 rue Vauquelin  
14000 CAEN

PALMOS  
1 rue Parlier  
34000 MONTPELLIER

G.R.U.N.  
15 rue Gilbert Pixérécourt  
54000 NANCY

G.E.R.O.  
B.P. 1263  
25005 BESANCON CEDEX